

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
5 avril 2018
Français
Original : anglais

**Lettres identiques datées du 5 avril 2018, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent d'Israël auprès
de l'Organisation des Nations Unies**

Il y a un peu plus d'une semaine, la Mission permanente d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies a fait part au Conseil de sécurité de l'intention dangereuse des dirigeants palestiniens d'orchestrer, du 30 mars au 15 mai 2018, une série d'affrontements de masse le long de la clôture de sécurité séparant la bande de Gaza d'Israël. Les responsables palestiniens n'avaient eu de cesse d'assurer que ces manifestations seraient pacifiques, mais vendredi dernier, avec le monde entier pour témoin, celles-ci ont pris une tournure violente quand le Hamas et ses affiliés ont utilisé femmes et enfants en guise de boucliers humains et ont envoyé au combat des terroristes armés. Nos forces de sécurité ont néanmoins agi de manière judicieuse, et une grande majorité des personnes tuées étaient des terroristes appartenant au Hamas.

Les manifestations de vendredi dernier ont montré que les provocations du Hamas étaient préméditées et qu'elles se poursuivront. Sur les réseaux sociaux, l'organisation terroriste exhorte les émeutiers à préparer des cocktails Molotov, à récupérer des pneus pour les brûler et à tirer à l'aide de fusils de précision sur les soldats des Forces de défense israéliennes. Israël continuera de prendre d'innombrables précautions pour protéger la vie des civils, dans le respect de ses règles d'engagement. Nous ne pouvons toutefois permettre aucune infiltration massive ni aucune atteinte à notre souveraineté. Il est impératif que le Conseil de sécurité indique très clairement aux dirigeants palestiniens qu'ils doivent mettre un terme à ces émeutes, qui ne favorisent que la violence et l'instabilité.

Je tiens à rappeler au Conseil qu'Israël s'est complètement retiré de la bande de Gaza depuis 2005 et qu'aucun de ses civils ou militaires n'y est plus présent. Israël a toujours le droit de défendre sa souveraineté et de protéger ses citoyens, et condamne les dangereuses manœuvres entreprises par les responsables palestiniens pour attiser les tensions et fomenter la violence.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Danny **Danon**

